

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE D'ERGERSHEIM

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Date de convocation : 4 février 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 10 février 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Rémi BOEHLER, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Christelle KOESTEL a donné pouvoir à Marianne WEHR, Denis TOURNEMAINE a donné pouvoir à Carole BOEHLER, Christophe SCHIR a donné pouvoir à Éric BOEHLER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 JANVIER 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2021.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 février 2021
La Maire
Marianne WEHR



Acte à classer

6-10-02-21

1 2 4

En préparation En attente retour > Act reçu < Classé

Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-02-15T15-06-24.01 (MI226386047)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210210-6-10-02-21-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PROCES VERAL DE LA SEANCE DU 14 JANVIER 2021

Date de décision : 10/02/2021



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.4. Autres actes réglementaires

Acte : 6-10-02-2021.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes : 6-10-02-2021.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération

*** insérer la PJ avec le lien en AR

Classer

Annuler

Préparé Date 15/02/21 à 15:08 Par SCHOCH Stéphanie

Transmis Date 15/02/21 à 15:08 Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception Date 15/02/21 à 15:13

Date de convocation : 4 février 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 10 février 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Rémi BOEHLER, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Christelle KOESTEL a donné pouvoir à Marianne WEHR, Denis TOURNEMAINE a donné pouvoir à Carole BOEHLER, Christophe SCHIR a donné pouvoir à Éric BOEHLER

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Madame la Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des travaux de rénovation de l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie et de limiter la pollution lumineuse. Les travaux consistent au remplacement des lampes sodium par du LED, à la mise en place d'éclairage public au LED dans les rues qui n'en sont pas encore pourvues et au remplacement des « luminaires boules ».

L'enveloppe globale prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 221 914 € HT.

Madame la Maire souhaite inscrire ce projet au titre de la DETR dans la catégorie VI. TRANSITION ENERGETIQUE/ECOLOGIQUE.

Madame la Maire précise que ce projet fait l'objet d'une participation financière du Conseil Départemental du Bas-Rhin dans le cadre du Fonds de Solidarité Communale avec un taux d'intervention de 26%.

CONSIDERANT que le projet est éligible dans la catégorie VI. TRANSITION ENERGETIQUE/ECOLOGIQUE de la DETR ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Madame la Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR pour des travaux de rénovation de l'éclairage public ;
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 21 du budget primitif de l'année 2021.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 février 2021.
La Maire
Marianne WEHR



Acte envoyé

8-10-02-2021

1 3 4
En préparation > En attente retour AR reçu Cléssé
Préfecture <

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-02-15T15-17-17.00 (MI225366366)

Objet de l'acte : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA CRÉATION
D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETERMINATION POUR DES
TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC)
Date de décision : 15/02/2021



**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. SubventionsActe : 8-10-02-2021.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

8-10-02-2021.PDF

Type PJ : 21_PA - Projet d'aménagement et de développement durable

Préparé

Date 15/02/21 à 15:17

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 15/02/21 à 15:17

Par SCHOCH Stéphanie

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE D'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 février 2021

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 10 février 2021

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Rémi BOEHLER, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Christelle KOESTEL a donné pouvoir à Marianne WEHR, Denis TOURNEMAINE a donné pouvoir à Carole BOEHLER, Christophe SCHIR a donné pouvoir à Éric BOEHLER

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ANCIENNE CHAPELLE DE L'ABBAYE NOTRE-DAME D'ALTBRONN

Madame la Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des travaux de rénovation dans l'ancienne chapelle de l'Abbaye Notre-Dame d'Altbronn afin de pouvoir la classer en Etablissement Recevant du Public. Vu les spécificités architecturales du bâtiment, Madame la Maire souligne que cet édifice fera office de lieu de vie culturel, que ce soit par l'organisation de concerts ou d'expositions par exemple.

La réfection intérieure demande des travaux de mise aux normes sécurité, du point de vue incendie, secours, électricité et permettra également un accès PMR facile et adapté. Un rafraîchissement des murs, des sols et de l'éclairage est bien évidemment nécessaire. La rénovation de ce lieu demande aussi la création de sanitaires dans l'enceinte de la chapelle.

L'enveloppe globale prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 278 000 € HT.

Madame la Maire souhaite inscrire ce projet au titre de la DSIL.

Madame la Maire précise que ce projet fait l'objet d'une participation financière du Conseil Départemental du Bas-Rhin dans le cadre du Fonds de Solidarité Communale avec un taux d'intervention de 26%.

CONSIDERANT que le projet est éligible à la DSIL ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix « pour » et une voix « contre », décide :

- d'autoriser Madame la Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL pour des travaux de rénovation de l'ancienne chapelle de l'Abbaye Notre-Dame d'Altbronn ;
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 21 du budget primitif de l'année 2021.

Votes : 15

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0



Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 11 février 2021.
La Maire
Marianne WEHR

Acte à classer

7_10-02-2021

1 2 4
En préparation En attente retour > Aff reçu < Classer
Préfecture

Identifiant FA&T : ASCL_2_2021-02-16T14:21:19.00 (MI226415173)

Identifiant unique de l'acte : 067-216701276-20210210-7_10-02-2021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION
DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR DES
TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ANCIENNE CHAPELLE
NOTRE-DAME D'ALTBRONN



Date de décision : 10/02/2021

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Acte : 7-10-02-2021.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/02/21 à 14:21

Par SCHOCH Stéphanie

Transmis

Date 16/02/21 à 14:21

Par SCHOCH Stéphanie

Accusé de réception

Date 15/02/21 à 14:43